

Bénévole de MCPS

Exigences pour la sélection

AUCUNE MESURE DE CONFORMITÉ REQUISE	FORMATION SUR LA MALTRAITANCE ET LA NÉGLIGENCE ENVERS LES ENFANTS	FORMATION SUR LA MALTRAITANCE ET LA NÉGLIGENCE ENVERS LES ENFANTS ET EMPREINTES DIGITALES
<p>Bénévoles qui soutiennent des grands événements ponctuels, accompagnés par le personnel de MCPS</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salons universitaires • Concessions et vente de billets lors de grands événements • Lecteurs invités • Célébrations de promotion 	<p>Bénévoles qui soutiennent les élèves de façon continue, accompagnés par le personnel de MCPS</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élèves enseignants • Élèves stagiaires • Récréation, déjeuner, sortie d'école • Accompagnateurs de sortie scolaire avec surveillance • Parents de salle de classe 	<p>Bénévoles qui auront un accès sans surveillance aux étudiants</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bénévolat virtuel • Entraîneur bénévole • Éducation en plein air • Accompagnateurs de sortie scolaire sans surveillance • Accompagnateurs de sortie scolaire spéciale (fin de soirée, de nuit ou hors de la région)

Processus de prise d'empreintes digitales et accès à la formation à la conformité :

1. Contactez le [Bureau de vérification des antécédents de MCPS](#) pour planifier votre rendez-vous de prise d'empreintes digitales. Cliquez [ici](#) pour obtenir des informations supplémentaires sur le lieu du bureau, les heures d'ouverture, les frais, etc.
2. Suivez les étapes indiquées sur la page internet des bénévoles de MCPS pour suivre la formation sur la reconnaissance et le signalement des cas de maltraitance et de négligence envers les enfants. Des détails sur chaque type de bénévole ainsi que des questions fréquemment posées sont consultables sur la page internet.